



(Article)

pour une approche pragmatique de l'humour chez Pierre Légaré

Nahla Abdelaziz

Département du français, faculté des langues, université de Sohag, Sohag, Egypt 82524

Communication avec l'auteur : nahlaabdelaziz115@yahoo.com

Article info

Citation: Hamza, N. pour une approche pragmatique de l'humour chez Pierre Légaré . *SJYR* **2024**, 4, 3. <https://doi.org/10.21608/sjyr.2024.269545.1408>

Academic Editor: Mohamed Kelany

Received: 23/02/2024

Accepted: 25/09/2024

Published: 01/12/2024

Publisher's Note: SJYR stays neutral with regard to jurisdictional claims in published maps and institutional affiliations.

Résumé

Cette recherche examine l'humour chez Pierre Légaré à partir d'une perspective pragmatique en appliquant la théorie des actes de langage de Searle. L'humour est analysé comme un acte de langage complexe qui utilise des actes indirects tels que des actes expressifs, représentatifs, directifs, etc. L'accent est mis sur la façon dont Pierre Légaré utilise ces actes de langage humoristiques pour créer des effets comiques et comment cela reflète une approche pragmatique de la communication humoristique. En explorant les mécanismes tels que la violation des attentes, la substitution subtile de sens et l'ambiguïté, cette recherche offre un aperçu de la manière dont l'humour est utilisé par Pierre Légaré pour susciter le rire et interagir avec son public d'une manière à la fois ludique et pragmatique.

Mots clés

humour- pragmatique-Pierre Légaré-actes de langage

Introduction à la pragmatique humoristique et à l'humoriste

Pierre Légaré :

La pragmatique est une branche de la linguistique qui étudie comment le sens des énoncés dépend du contexte dans lequel ils sont utilisés. Elle se concentre sur la façon dont les locuteurs utilisent la langue pour communiquer efficacement dans des situations réelles, en prenant en compte les aspects tels que le contexte, les intentions des locuteurs, les implicites, les présuppositions et les inférences. « *La pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes* ». (BRACOPS ,2006)

En d'autres termes, la pragmatique s'intéresse à la manière dont la langue est utilisée pour atteindre des objectifs communicatifs spécifiques dans des situations concrètes.

En contexte de définition de la pragmatique, l'humour se caractérise aussi par la particularité de fonctionner la pragmatique comme outil effectif à évoquer. Celle-ci est apte à révéler

l'action humoristique. L'humour repose souvent sur des jeux de mots, des sous-entendus, des ironies et des références culturelles, ce qui fait de la pragmatique un élément clé de la construction et de la réception des blagues : «*La pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive.* » (Armen-gaud 2007)

Le contexte humoristique quel que soit son genre peut servir et bénéficier de vision pragmatique qui le déchiffre et le décode. Lorsque ce contexte se représente sous une forme écrite, cela peut diminuer l'effet humoristique et parfois cela peut mener à un désordre ou un trouble à faire passer un message précis. Le même message, lorsqu'il s'offre dans la présence d'un public et avec un mode et une atmosphère préparative de l'humour, un certain effet humoristique se déclenche involontairement en montrant une sorte de différence entre la pragmatique de l'écrite et de l'oral.

Dans un spectacle humoristique, les comédiens utilisent de diverses techniques pragmatiques pour susciter le rire du public. Par exemple, l'humour de situation repose sur l'exploitation de malentendus, de contradictions ou d'incohérences entre les attentes du public et ce qui se passe réellement.

En citant un exemple qui se passe dans un aéroport, Légaré apparaît d'une compétence pragmatique profonde par excellence puisque à travers cet exemple, toutes les techniques pragmatiques précédentes peuvent s'annoncer explicitement et implicitement.

«*Quand le douanier te demande d'où tu viens, tu peux répondre : « d'un utérus », mais il ne faut pas que t'aies quelque chose d'urgent* ». (Légaré, 2005)

La première lecture ou réception de l'acte ci-dessus peut engendrer une sorte de confusion, mais, d'une compréhension pragmatique, les signifiants ou les significations multiples issues à ce concis dialogue.

La pragmatique joue également un rôle dans l'interprétation des blagues. Le public doit souvent faire appel à ses connaissances contextuelles, à sa compréhension des implicatures et à sa capacité à saisir les jeux de mots pour comprendre le sens réel des blagues. Les comédiens exploitent ces mécanismes pragmatiques pour créer des situations comiques et surprendre le public

De plus, la pragmatique est également liée à la performance et à la livraison des comédiens. L'intonation, l'accent, le rythme et les gestes peuvent tous influencer la façon dont une blague est interprétée et reçue par le public. Les comédiens utilisent ces aspects pragmatiques de la communication pour amplifier l'effet comique de leurs performances : «*le sens de l'humour est l'aptitude à percevoir, à créer, à exprimer, (par des mots ou des gestes) des liens originaux entre des êtres, des situations ou des idées, biens qui font (sou) rire celui à qui on les communique, car il les comprend et les apprécie* » (Fortin, B., et Méthot, L., 2004).

Pierre Légaré est un humoriste québécois réputé pour son style comique unique et son talent à divertir les foules. Sa carrière prolifique s'étend sur plusieurs décennies, au cours desquelles il a développé un langage humoristique riche en jeux de mots, en sarcasme et en ironie. Ses performances sur scène et ses vidéos en ligne sont appréciées par un large public, ce qui en fait un sujet d'étude pertinent pour explorer la pragmatique humoristique.

Légaré a pu fonctionner la langue et le langage à chercher dans les intentions et à déchiffrer ce qui passe dans la pensée humaine. Il apparaît proche et direct en évoluant sans cesse son style et en bénéficiant de tous les événements en cours lorsqu'il met l'accent sur n'importe quel

phénomène. «*Son passé de psychologue l'a aidé dans sa carrière parce que, selon Michel Barrette, il était capable de cerner des petits moments de la vie*» . (<https://www.journaldemon-treal.com/2021/10/05/pierre-legare-cetait-un-humoriste-unique-raconte-michel-barrette-1>, consulté le 12/11/2021) .

L'objectif de cette étude est de comprendre comment Pierre Légaré utilise des stratégies pragmatiques, notamment les actes de langage de Searle, pour générer des effets humoristiques et comment son langage est interprété et reçu par le public.

Cette étude contribuera à une meilleure compréhension de la pragmatique humoristique et de son rôle dans la communication comique. Elle permettra également d'approfondir notre connaissance de l'humoriste Pierre Légaré en tant qu'artiste et de mettre en lumière quelques aspects pragmatiques de son langage humoristique. Enfin, elle offrira des perspectives intéressantes sur les interactions entre la pragmatique et l'humour dans le contexte spécifique des vidéos de Pierre Légaré.

Biographie de l'humoriste Pierre Légaré :

Pierre Légaré a commencé sa vie d'étudiant de manière inhabituelle. Tout d'abord, il a eu la chance de louer par pur hasard une chambre dans la maison où il est né, rue du Rosaire, ce qui l'a transporté vingt ans en arrière. Ensuite, après seulement une dizaine de jours de cours en droit, il a réussi à changer de voie pour étudier sa première passion : la psychologie.

Après avoir obtenu son baccalauréat, Pierre Légaré a poursuivi ses études en entreprenant une maîtrise en psychologie des relations humaines en 1972. Pendant ce programme, il s'est intéressé aux sessions de croissance personnelle qui étaient déjà prolifiques à l'époque. Il a exploré la possibilité d'utiliser la psychologie behavioriste pour mesurer l'apprentissage réalisé lors de ces sessions, mais son sujet de mémoire a été refusé.

En 1973, après avoir terminé sa maîtrise, Pierre Légaré a décidé de se tourner vers le marché du travail. L'année suivante, il a obtenu un emploi à la Commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, ce qui lui a fourni la matière pour un autre sujet de mémoire. Son nouveau projet de maîtrise portait sur les problèmes organisationnels découlant d'une loi du ministère de l'Éducation qui rendait le passage au secondaire obligatoire pour tous les enfants de 13 ans, même s'ils ne possédaient pas le niveau de connaissances habituellement acquis à la fin du primaire.

Dans son mémoire, Pierre Légaré s'est interrogé sur la manière de gérer ces élèves en difficulté lors de leur arrivée au secondaire. Devait-on les regrouper et leur fournir un enseignement adapté ou les disperser dans les groupes réguliers en leur offrant seulement une aide ponctuelle ? Faut-il leur fournir des manuels adaptés à leur niveau de connaissances ou à leur âge réel ? L'objectif était-il de rattraper leur retard ou de les orienter vers une voie plus professionnelle ? Ce défi a été relevé par Pierre Légaré, qui a terminé sa maîtrise en 1977.

Il est intéressant de noter que, malgré ses études sérieuses en psychologie des relations humaines, rien ne laissait présager une carrière d'humoriste pour Pierre Légaré. Il prenait ses études de manière sérieuse et remettait en question les méthodes pédagogiques, mais ses années à l'Université de Sherbrooke l'ont préparé à sa future carrière. Finalement, il parle avec éloge de ses anciens professeurs, qui ont contribué à donner une spécialité au Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke : le développement organisationnel.

Pierre Légaré, humoriste québécois, a entamé sa carrière d'étudiant avec une attitude contestataire et un intérêt pour l'observation du comportement humain. Son attrait pour la psychologie a été influencé par la personnalité d'un de ses professeurs de cégep et sa curiosité envers

les motivations et les expériences des individus. Son parcours universitaire en psychologie des relations humaines a laissé une empreinte significative sur sa carrière d'humoriste, où il met en scène l'être humain et aborde des thèmes philosophiques et absurdes pour susciter la réflexion et offrir un effet de miroir au public.

Pierre Légaré, surnommé le "minimaliste de l'humour", parvient à divertir en posant des questionnements logiques et en proposant des gags profonds sur des sujets tels que la peur et la vieillesse. Son humour repose sur l'intelligence et l'imaginaire du public, sans recourir à des artifices ou des gadgets. En plus de son humour pur, il se distingue également par sa capacité à incarner différents personnages.

Au-delà de sa carrière d'humoriste, Pierre Légaré a exploré d'autres domaines artistiques tels que la musique, en étant membre d'un groupe et en écrivant des chansons. Il a également écrit des textes humoristiques pour différents médias et a prêté sa plume à plusieurs artistes québécois. Sa formation en psychologie lui a ouvert de nombreuses opportunités professionnelles, et il est également engagé en tant que porte-parole pour des associations et organismes liés à la santé mentale. (cf : Lamy,1999).

stratégies pragmatiques dans les vidéos de Pierre Légaré :

Les vidéos humoristiques ont gagné en popularité ces dernières années, offrant une plateforme créative pour les humoristes afin de partager leur talent comique et de divertir un large public. Parmi ces humoristes, Pierre Légaré se démarque par son style unique et son approche pragmatique de l'humour. Les vidéos de Pierre Légaré sont devenues virales sur les réseaux sociaux, attirant des millions de vues et suscitant des réactions enthousiastes de la part des spectateurs.

La pragmatique, en tant que branche de la linguistique, se concentre sur l'étude de l'utilisation du langage dans le contexte de la communication. Elle examine comment le sens d'un énoncé est influencé par le contexte, les intentions du locuteur et les attentes du destinataire. Dans le domaine de l'humour, la pragmatique joue un rôle essentiel en permettant aux humoristes de créer des effets comiques grâce à des stratégies linguistiques et communicatives spécifiques.

Pierre Légaré est connu pour son utilisation habile de ces stratégies pragmatiques dans ses vidéos humoristiques. Il exploite des mécanismes tels que l'incongruité, l'ironie, les jeux de mots, la dérision et l'ambiguïté pour susciter le rire et l'amusement chez son public. Ces stratégies pragmatiques lui permettent de jouer avec les attentes de l'auditoire, de créer des contrastes humoristiques et de provoquer des réactions inattendues.

On étudiera comment il utilise l'incongruité pour surprendre et amuser son public, comment il manie l'ironie pour créer un effet de distanciation comique, comment il exploite les jeux de mots pour jouer avec les multiples sens des mots, comment il utilise la dérision pour tourner en ridicule certaines situations, et comment il se sert de l'ambiguïté pour créer des interprétations humoristiques multiples.

En analysant ces stratégies pragmatiques dans les vidéos de Pierre Légaré, nous espérons mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent son humour et apprécier l'ingéniosité de sa communication comique. Cette étude contribuera à enrichir notre compréhension de l'humour pragmatique dans les médias numériques et nous permettra d'appréhender l'impact de ces stratégies linguistiques sur la réception et l'appréciation de l'humour dans un contexte médiatique contemporain.

Nous commencerons par définir brièvement ce qu'est un acte de langage et son rôle dans la communication humoristique. Ensuite, nous examinerons les différentes catégories d'actes de langage, telles que les actes assertifs, les actes directifs, les actes expressifs et les actes performatifs, en les illustrant par des exemples concrets tirés des vidéos de Pierre Légaré.

La théorie des actes de langage :

La théorie des actes de langage est une théorie linguistique développée par les philosophes du langage John Austin et John Searle ; La notion d'acte de langage trouve son origine dans l'ouvrage célèbre de J.L. Austin, *"Quand dire, c'est faire"*, publié en 1962, et a été ensuite reprise et développée par J.R. Searle dans son livre *"Les actes de langage"* publié en 1969. Elle postule que les énoncés linguistiques ne sont pas simplement des descriptions du monde, mais qu'ils ont également un effet sur le monde et sur les personnes qui les entendent. Catherine Kerbrat-Orecchioni explique ces actes de langage comme : « [...] l'unité la plus familière aux linguistes, puisqu'ils ont depuis un certain temps déjà adopté cette notion, née comme on sait dans le champ de la philosophie analytique. » (orecchioni, 1990). Selon cette théorie, les énoncés peuvent être considérés comme des "actes de langage", c'est-à-dire des actions que nous accomplissons en parlant. « La théorie des actes de langage a pour thèse principale l'idée que la fonction du langage, même dans les phrases déclaratives, n'est pas tant de décrire le monde que d'accomplir des actions, comme l'ordre, la promesse, le baptême, etc. » (Moeschler&Auchlin,2000)

Principe d'exprimabilité

Le principe d'exprimabilité peut être considéré comme le fil conducteur central de l'architecture théorique de Searle, et il exerce des fonctions diverses par rapport à ses principaux constituants. C'est-à-dire que le principe d'exprimabilité est un concept clé qui permet à Searle de comprendre et d'analyser les différentes composantes du langage, comme les phrases, les énoncés, les actes de langage, etc.

En utilisant le principe d'exprimabilité, Searle cherche à expliquer comment les locuteurs peuvent utiliser des séquences de sons ou de symboles pour exprimer des idées, des pensées et des intentions, et comment ces expressions peuvent être interprétées par les auditeurs ou les lecteurs. Le principe d'exprimabilité est donc un élément essentiel de la théorie de Searle sur la signification et la compréhension linguistiques : « pour toute signification x et pour tout locuteur L , chaque fois que L veut signifier (à l'intention de transmettre, désire communiquer, etc.) X , alors il est possible qu'il existe une expression E , telle que E soit l'expression exacte ou la formulation exacte de X » (Searle,1972)

Il s'agit d'un principe qui stipule que les locuteurs ont tendance à utiliser des expressions qui sont compréhensibles pour leur interlocuteur : « le locuteur pourrait toujours exprimer explicitement ce qu'il veut dire » (Bracops, 2006). Selon Searle, les locuteurs choisissent des expressions qui sont appropriées pour la situation de communication et qui sont susceptibles d'être comprises par l'interlocuteur : « Toute intention du locuteur peut être exprimée explicitement et littéralement par un moyen conventionnel (une phrase, par exemple). À ce titre, on peut dire que toute phrase est réductible à un performatif explicite, tel qu'il est défini par Austin. » (Bracops, 2006).

Cependant, Searle se concentre davantage sur la manière dont les locuteurs réalisent des actes de parole spécifiques, tels que les promesses, les demandes et les ordres. Selon Searle, les locuteurs doivent utiliser des expressions appropriées pour réaliser ces actes de parole de manière effective et compréhensible.

De plus, Searle souligne que les expressions utilisées pour réaliser des actes de parole doivent être conventionnelles et acceptées par la communauté linguistique pertinente. Par exemple, pour réaliser un acte de parole de promesse, les locuteurs doivent utiliser une expression conventionnelle telle que :Je promets de faire quelque chose. En d'autres termes, Searle se concentre davantage sur la manière dont les locuteurs réalisent des actes de parole spécifiques et souligne l'importance de l'utilisation d'expressions conventionnelles pour réaliser ces actes de parole.

Selon une certaine description, un acte phonétique peut être significatif, c'est-à-dire qu'il a un sens et une référence, et selon une autre description, il peut avoir une certaine force conventionnelle correspondant à un type particulier d'acte social, tel que donner un ordre ou faire une promesse, etc. Searle considère que cette distinction ne tient pas compte de la complexité des actes de langage et de leur capacité à générer différents niveaux de signification et de force. Il estime que la signification et la force sont des aspects intrinsèques de tout acte de langage et que les actes illocutoires et perlocutoires sont des dimensions incontournables de l'acte de langage.

Pour résumer ce principe, Searle met en évidence le fait que la communication linguistique est un processus complexe qui implique à la fois **la convention linguistique**, c'est-à-dire sur le fait que les locuteurs ont convenu d'attribuer certaines significations à des mots et des expressions linguistiques, **et l'intention du locuteur**, c'est-à-dire sur ce qu'il a l'intention de communiquer à son interlocuteur en utilisant les mots et les expressions conventionnelles. Cela permet de mieux comprendre comment les locuteurs peuvent communiquer efficacement en utilisant le langage. *«Les règles d'intentions et de convention (...) stipule que les actes illocutionnaires et les phrases par lesquelles ils sont accomplis représentent un moyen conventionnel pour exprimer et réaliser des intentions »* (Bracops, 2006).

Taxinomie des actes de langage chez Searle

Chez Searle, les actes de langage sont classés en fonction de l'intention du locuteur, conformément à la définition originale d'Austin. Ces actes, également appelés "*unités minimales de la communication linguistique*", comprennent les actes représentatifs, directifs, commissifs, expressifs et déclaratifs. En outre, Searle assure que chacun de nos énoncés peut être considéré comme une action en elle-même :

«les actes de langage sont des action que nous effectuons en utilisant le langage ; ils peuvent être utilisés pour décrire, commander, avertir, remercier, demander et ainsi de suite » (Searle, 1972)

Dans le même contexte, un acte se déroule selon un dynamisme fixe jusqu'à la réalisation de message porté d'une manière qui assure la finalité de l'acte selon une vérification préalable des résultats potentiels. En plus, elle fait tout à fait attention la taxinomie propice à ce processus. *« La théorie searlienne des actes de langage repose sur l'hypothèse d'Austin. Elle s'articule en deux volets : l'examen des conditions de réussite d'un acte de langage, et une proposition de taxinomie des actes de langage »*. (Bracops, 2006).

Searle a rejeté la distinction constatif/performatif qui sépare les actes de langage en deux types différents. Il est convaincu que l'acte de langage est l'unité fondamentale de signification et de force. Il a reconnu également les actes illocutoires et perlocutoires, mais Searle les interprète différemment d'Austin. Searle a proposé quatre processus impliqués dans un acte de langage : les **actes d'énonciation** qui concernent l'énonciation de mots, **les actes propositionnels** qui concernent le contenu de l'énoncé et impliquent la référence et la prédication, **les actes illocutoires** qui impliquent l'action de promettre, de questionner, de commander, de déclarer, etc.

Searle emprunt aussi les actes perlocutoires d'Austin, qui sont les effets des actes illocutoires des locuteurs sur les auditeurs : « *selon Searle, énoncer une phrase dotée de signification, cela revient à accomplir quatre types d'actes dont le dernier est optionnel : 1) un acte d'énonciation qui consiste à énoncer des mots ou des phrases ; 2) des actes propositionnels qui correspondent à la référence et à la prédication ; 3) des actes illocutionnaires qui consistent à poser une question, ordonner, promettre ; 4) des actes perlocutionnaires, enfin, qui consistent à persuader, à convaincre, à effrayer, etc.* » (Reboul, 1994)

Il semble que Searle a simplement divisé les actes locutoires d'Austin en actes d'énonciation et actes propositionnels. Il est cependant important de noter que ces processus se produisent naturellement ensemble et non isolément les uns des autres.

Searle a refusé la classification des actes illocutoires d'Austin en actes verdictifs, promissifs, exercitifs, comportatifs et expositifs, car ces catégories se chevauchaient et incluaient parfois des éléments qui n'étaient pas compatibles avec sa définition des catégories, par exemple, le verbe *condamner* est classé à la fois dans les verdictifs et dans les exercitifs ; ce qui a fait une confusion ainsi qu'un manque de cohérence. Searle a donc proposé une nouvelle classification des actes illocutoires en cinq catégories :

1. Les actes représentatifs : ce sont comme par exemple lorsqu'on déclare quelque chose, on prend position sur la réalité de ce qu'il est en train de dire. En d'autres termes, il exprime une proposition qui prétend décrire l'état de la réalité extérieure, à savoir la température qu'il fait aujourd'hui. En faisant cela, le locuteur s'engage à être responsable de la position qu'il a prise. S'il s'avère que la proposition qu'il a exprimée est fautive, il sera responsable de cette erreur : « *le test d'un représentatif ; c'est la réponse à la question Est-ce qu'on peut littéralement dire de l'énoncé qu'il est vrai ou faux* » (Reboul, 1994). Ces actes peuvent être des descriptions, affirmations, caractérisation, assertions, explications, etc.

Ainsi, un humoriste peut bénéficier des actes assertifs pour exprimer des croyances ou des affirmations humoristiques sur le monde. Dans la phrase « *Les petits vélos pensent qu'en grandissant ils vont devenir des grosses motos.* » (Légaré, 2001) En utilisant cet acte assertif, l'humoriste exprime ironiquement la croyance absurde des petits vélos qui pensent qu'ils se transformeront en grosses motos en grandissant. Cette affirmation humoristique crée une situation comique en jouant sur l'absurdité de cette idée et en suscitant l'amusement du public.

Autre exemple de Légaré : « *Dans les magasins de bikinis, on ne voit pas de calendriers avec des photos de garages.* » (Légaré, 2005)

Les magasins de bikinis sont généralement considérés comme des endroits où l'on vend des vêtements de plage, principalement destinés aux femmes. Les calendriers avec des photos de garages, en revanche, sont souvent associés à des intérêts masculins, tels que les voitures et la mécanique.

En utilisant cette phrase, on fait un parallèle entre les produits généralement associés aux femmes (les bikinis) et ceux généralement associés aux hommes (les photos de garages). L'idée est de souligner l'absurdité de trouver des calendriers avec des photos de garages dans un magasin de bikinis, car ces deux choses n'ont pas de lien évident entre elles.

D'un point de vue représentatif, cette phrase fait une constatation factuelle sur la nature des produits et des articles généralement présents dans les magasins de bikinis. Elle suggère qu'il est peu probable de trouver des calendriers avec des photos de garages dans ce type de magasins.

L'affirmation repose sur une observation de la réalité ou sur une généralisation basée sur les attentes et les produits typiquement associés aux magasins de bikinis. Elle implique que les calendriers avec des photos de garages ne sont pas couramment proposés ou adaptés à l'environnement et au contexte des magasins de bikinis.

2. Les actes directifs : ce sont des actes où le locuteur essaie de diriger ou de persuader l'interlocuteur vers un certain comportement ou action, en utilisant des expressions telles que les demandes, les ordres, les questions, les conseils, etc. alors, ce sont des actes qui visent à influencer ou à orienter l'action du destinataire : « *le but illocutionnaire des directifs c'est que le locuteur cherche à faire quelque chose par l'interlocuteur.* » (Reboul, 1994).

Dans un contexte de l'humour, un acte directif peut être utilisé de manière humoristique en créant un décalage entre ce qui est dit et ce qui est attendu. Citons exemple ce dialogue de Légaré à ses auditeurs :

« à la salle :	ça vous
tente-tu de voir le film qui est en train de passer dans tête du zèbre qui est là!	ayez pas
peur de dire "oui" vous êtes nombreux.	Pis, ça vous tente-
tu!	(la salle repond oui) »

(Légaré, 2001)

L'humour dans cet échange réside donc dans la combinaison de l'absurdité de l'idée d'un film dans la tête d'un zèbre et dans l'utilisation d'expressions familières pour communiquer cette idée de manière légère et comique. L'objectif de cet échange est de susciter le rire et de créer une atmosphère de divertissement en proposant une perspective absurde et inattendue.

L'acte directif est présent dans cette interaction. L'expression « ça vous tente-tu de voir le film qui est en train de passer dans tête du zèbre qui est là ! » est une question directe qui vise à inciter les auditeurs à répondre positivement et à exprimer leur intérêt pour cette expérience unique. L'humoriste encourage les auditeurs à ne pas avoir peur de dire "oui" et utilise l'expression "ça vous tente-tu" pour renforcer l'invitation à participer.

Il est important de noter que l'humour est souvent subjectif et ce qui peut être drôle pour une personne peut ne pas l'être pour une autre. L'efficacité d'un acte directif humoristique dépendra du contexte, de la relation entre les interlocuteurs et de leur sens de l'humour commun. Dans le contexte de l'humour, les actes directifs peuvent être utilisés pour susciter des réactions spécifiques chez le public, comme le rire.

3. Les actes promissifs : ce sont des actes qui engagent le locuteur dans une action future. Ils engagent le locuteur à suivre une voie d'action future et comprennent : la promesse, l'offre, la menace, l'engagement et le serment : « *le but illocutionnaire des promissifs est d'obliger le locuteur à accomplir certain(s) acte(s) ; le contenu propositionnel est que le locuteur fera quelque chose* » (Reboul, 1994).

4. Les actes expressifs : de son nom, ils expriment l'état psychologique du locuteur. Ils comprennent : les excuses, les reproches, les remerciements, les éloges, les félicitations et les salutations. Ce sont des actes qui expriment les sentiments ou les émotions du locuteur : « *le but illocutionnaire des expressifs est d'exprimer l'état psychologique, spécifié par la condition de sincérité, par rapport à l'état de choses spécifié dans le contenu propositionnel* » (Reboul, 1994). Dans le contexte de l'humour, l'acte expressif est souvent utilisé pour exprimer l'ironie, l'autodérision, l'exagération, l'absurdité ou d'autres formes d'émotions humoristiques. L'humoriste utilise des mots, des expressions faciales, des gestes ou d'autres éléments linguistiques et non verbaux pour transmettre l'aspect comique de sa pensée ou pour communiquer une situation ridicule.

Citons un exemple de la série télévisée de Légaré intitulé *Mot de Tête* qui en utilisant cet acte de langage : « *Si tu commences à lire le journal par la fin, tu sais pas plus qui c'est qui a fait les crimes dans les premiers pas* »

Cette phrase joue sur une inversion de l'ordre habituel de lecture d'un journal et met en évidence l'impact que cela peut avoir sur la compréhension des événements rapportés. L'humour de la phrase réside dans l'idée que si l'on inverse l'ordre de lecture, on risque de ne pas connaître les détails des événements qui se sont produits plus tôt. Dans le contexte de cette phrase, cela est exagéré en mentionnant les crimes. En lisant le journal de la fin vers le début, les informations sur les crimes seraient lues en dernier, et donc l'auteur de ces crimes ne serait pas connu avant d'avoir lu les articles précédents.

Ainsi, d'un point de vue de la taxonomie de Searle, on pourrait considérer que la phrase en question relève davantage d'un acte expressif. Elle exprime l'absurdité et l'ironie liées à l'inversion de l'ordre de lecture d'un journal et à la conséquence humoristique de ne pas connaître l'auteur des crimes mentionnés.

5. Les actes déclaratifs : ce sont des actes qui créent une situation nouvelle ou qui modifient une situation existante. Ils ont le pouvoir de changer le monde immédiatement après leur énonciation. Ils sont utilisés pour excommunier, prononcer des jugements, déclarer la guerre ou la liberté, licencier quelqu'un de son emploi ou baptiser : « *ils ont pour caractéristique de provoquer la vérité de leur contenu propositionnel* » (Reboul, 1994). Dans le contexte de l'humour, les actes déclaratifs peuvent être utilisés pour créer des situations fictives ou absurdes. En fait, dans l'exemple cité dans les actes directifs ci-dessus, on peut considérer que l'expression « *le film qui est en train de passer dans tête du zèbre qui est là* » s'apparente à une déclaration extravagante et fictive,

Ainsi, au lieu de séparer les actes locutoires et illocutoires, Searle propose de distinguer l'acte illocutoire de l'acte d'énonciation et de l'acte propositionnel, qui sont tous deux nécessaires pour comprendre pleinement l'acte de langage dans son ensemble.

En fait, Searle ajoute une autre innovation sur la théorie des actes de langage d'Austin en distinguant entre deux parties dans un énoncé : **le marqueur propositionnel et le marqueur de force illocutionnaire**

Le marqueur propositionnel sert à établir l'organisation logique d'une proposition ou d'une phrase. Il nous aide de préciser si la proposition est une affirmation, une interrogation, une supposition, une condition, et ainsi de suite. Ces marqueurs jouent un rôle important dans la compréhension du sens et de l'intention communicative exprimés dans une déclaration.

Les marqueurs de force illocutionnaire sont des éléments linguistiques qui servent à renforcer ou à modifier la force, l'intensité ou la conviction d'un acte de langage, influençant ainsi la manière dont il est perçu et interprété par le destinataire. « Nous pouvons établir une distinction entre deux éléments (qui ne seront pas forcément séparés) de la structure syntaxique de la phrase, nous pourrions les appeler : marqueur propositionnel et marqueur de force illocutionnaire. Le marqueur de force illocutionnaire indique la façon dont il faut considérer la proposition, c'est-à-dire, quelle sera la force illocutionnaire à attribuer à l'énonciation ; ou encore quel est l'acte illocutionnaire accompli par le locuteur lorsqu'il énonce la phrase. » (Searle, 1972)

Les actes de langage indirects

En termes simples, les actes de parole directs sont ceux où l'intention de l'énoncé est clairement exprimée par les mots utilisés, tandis que les actes de parole indirects sont ceux où l'intention peut être implicite et nécessite une interprétation contextuelle pour être comprise.

Les actes de parole indirects sont des énoncés qui ont une signification indirecte différente de leur signification littérale ou directe. Le locuteur utilise souvent des actes de parole indirects pour exprimer une intention de manière plus polie, plus implicite ou plus diplomate que s'ils avaient utilisé un acte de parole direct.

Les actes de parole indirects sont souvent utilisés pour réaliser des actes de parole qui ne peuvent pas être réalisés directement, comme les demandes polies ou les critiques déguisées. Prenons comme exemple de notre corpus la phrase suivante : « *Pourquoi qu'un matin tu le dis pus à ton mononcle qu'y pue en d'sous des bras? À ton cousin qu'y est collant ? À ta matante qu'est grosse ?* » Légaré utilise des actes de langage indirects pour exprimer une critique envers les membres de la famille mentionnés. Plus précisément, il s'agit d'une question rhétorique qui vise à souligner l'hypocrisie de la personne à qui elle est adressée, en suggérant que cette personne ne dit pas la vérité à ses proches pour éviter les conflits. La réponse "Parce que la main de ton père devant ta face est plus grosse que ta matante ! En bon français : la peur." utilise également des actes de langage indirects pour exprimer une réponse sarcastique à la question posée, en soulignant l'idée que la personne à qui elle est adressée a peur de dire la vérité à ses proches » (Légaré, 2001)

La phrase en question utilise des expressions familières pour demander pourquoi la personne à qui elle est adressée ne dit pas la vérité à ses proches sur leurs défauts. La réponse à la question suggère que la personne a peur de dire la vérité à cause de la réaction de son père. En résumé, la phrase critique l'hypocrisie et la peur de la personne à qui elle est adressée.

Les actes de parole indirects peuvent être calculables par le destinataire en utilisant le contexte, les connaissances partagées et les inférences pour comprendre l'intention sous-jacente du locuteur. Les locuteurs peuvent utiliser des indices contextuels, tels que des expressions faciales ou des gestes, pour aider le destinataire à comprendre leur intention.

Ainsi, la classification de Searle se concentre sur les fonctions communicatives des actes illocutoires, plutôt que sur leur contenu sémantique, et permet une classification plus claire et plus précise des différents types d'actes de langage.

Les conditions de réussite d'un acte de langage :

Les conditions de réussite d'un acte de langage chez Searle sont des règles qui déterminent si un acte de langage est bien accompli ou non. Elles varient selon le type d'acte de langage, qui peut être assertif, directif, commissif, expressif ou déclaratif. Chaque type d'acte de langage implique quatre types de conditions :

- 1) **Conditions de contenu propositionnel** : elles spécifient le type de contenu que l'acte de langage doit exprimer.
- 2) **Conditions de préparation** : elles spécifient les circonstances dans lesquelles l'acte de langage peut être accompli.
- 3) **Conditions de sincérité** : elles spécifient l'état psychologique que le locuteur doit avoir pour accomplir l'acte de langage.
- 4) **Conditions essentielles** : elles spécifient l'effet que l'acte de langage doit avoir sur la situation des interlocuteurs.

Pour que l'humour soit réussi, il faut donc que ces conditions soient remplies, mais aussi qu'elles soient violées ou détournées de façon implicite ou explicite. Par exemple, le locuteur peut dire une proposition fautive, mais le faire savoir à l'auditeur par des indices verbaux ou non verbaux, comme l'intonation, le geste, le clin d'œil, etc. Le locuteur peut aussi dire une proposition vraie, mais la présenter de façon inattendue, paradoxale ou exagérée, pour créer un contraste avec la réalité ou les normes sociales. Le locuteur peut encore dire une proposition ambiguë, qui peut être interprétée de plusieurs façons, et jouer sur le double sens ou le malentendu. Le locuteur peut enfin dire une proposition absurde, qui n'a pas de sens ou qui défie la logique, et laisser l'auditeur perplexe ou amusé.

Citons l'exemple suivant de pierre légaré : « *Quand on a un char blanc, on met pas de porte bagages, épais !* » (Légaré, 2001) : Il s'agit d'une expression québécoise qui signifie « Quand on a une voiture blanche, on ne met pas de porte-bagages, idiot ! ». C'est un acte de langage directif, car il exprime une demande, un ordre ou un conseil.

Pour que la phrase soit réussie, il faut donc que ces conditions soient remplies. Par exemple, si le locuteur dit cette phrase à un ami qui a une voiture blanche avec un porte-bagages, il faut que le locuteur croie que c'est une mauvaise idée d'avoir un porte-bagages sur une voiture blanche, qu'il veuille que son ami enlève le porte-bagages, et qu'il s'engage à ce que son ami le fasse. Si le locuteur dit cette phrase à un inconnu qui n'a pas de voiture, ou s'il dit cette phrase pour plaisanter, alors la phrase est ratée, car les conditions ne sont pas respectées.

Cependant, il faut aussi noter que cette phrase est une expression humoristique, qui joue sur le contraste entre la couleur blanche, qui symbolise la pureté et la simplicité, et le porte-bagages, qui est un accessoire encombrant et inutile. Le terme « épais » est une insulte qui désigne une personne bête ou bornée. L'expression est souvent utilisée pour se moquer de quelqu'un qui se croit plus intelligent ou plus raffiné qu'il ne l'est en réalité. L'humour repose donc sur la violation implicite ou explicite des conditions de sincérité et des conditions essentielles. En effet, le locuteur ne croit pas vraiment que l'action demandée soit nécessaire ou importante, il s'agit d'une exagération ou d'une ironie. De plus, le locuteur ne s'engage pas à ce que l'auditeur fasse l'action, il s'agit d'une plaisanterie. Le public est donc invité à prendre le message au second degré, et à rire du contraste ou de la caricature.

Conclusion :

L'humour est un phénomène complexe qui implique à la fois la subjectivité du locuteur et l'intersubjectivité de la situation de communication. L'humoriste Pierre Légaré, décédé en 2021, était connu pour son humour subtil, intelligent et pince-sans-rire, qui mettait en évidence les absurdités du quotidien et les contradictions de la société de consommation. Son humour reposait sur des jeux de mots, des calembours et des questions existentielles tordues, qui créaient un décalage cognitif entre un état de fait et des représentations, ou entre deux états de fait. Pour analyser son humour, nous avons utilisé la théorie des actes de langage de Searle, qui permet de distinguer la force illocutoire, le contenu propositionnel. Nous avons montré que l'humour de Légaré se caractérisait par une force illocutoire spécifique, qui visait à provoquer le rire et la réflexion chez son auditoire, tout en exprimant sa vision critique du monde. Nous avons également examiné les conditions de réussite de son humour, qui dépendaient du contexte, de l'information d'arrière-plan et de la coopération des interlocuteurs. Nous avons ainsi pu mettre en lumière la richesse et la complexité de l'humour de Légaré, qui était à la fois un acte de langage, un acte de pensée et un acte social

Bibliographie

Corpus

- Légaré, P. (2001), *Rien*, Stanké, Canada, p.31
- Légaré, P. (2001), *Mots de tête persistants*, Stanké, Canada
- Légaré, P. (2005) , *Mots de tête incurables*, éd. Hugo et compagnie, p. 53
- Légaré, P. *Mots de Tête-Pierre légaré (1)*, <https://youtu.be/QvJei8WVzRc?feature>
- Légaré, P. *Mots de Tête-Pierre légaré (2)*, <https://youtu.be/lv8yUv0fECY?feature>

Ouvrages

- Armengaud, F. (2007) , *la pragmatique*, de PUF,p5.
- Auchlin, A. et Moeschler, J. (2000), *Introduction à la linguistique contemporaine*, 2ème éd., Paris, Armand colin
- Bracops, M. (2006), *Introduction à la pragmatique*, de Boeck&Larcier, p13., p.54, p.55, p.47
- Moeschler, J. et Reboul, A. (1994),*Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Seuil , Paris p.p64 :65, p.p.72 :74
- Orecchioni, Kerbrat, C., (1990) : *Les interactions verbales I*, Armand Colin: Paris . : p.p.229-230
- Searle J.R. (1972), *Les actes de langage : essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann, p 56,p.57

Revues

- Fortin, B. et Méthot, L. (2004). S'adapter avec humour au travail interdisciplinaire . *Revue québécoise de psychologie*, 25(1), p.98-118.
- Lamy, O. (1999). Une histoire d'amour entre l'humour et la psychologie. *SOMMET*, XII (1), 16-19.

Sites web

- (<https://www.journaldemontreal.com/2021/10/05/pierre-legare-cetait-un-humoriste-unique-raconte-michel-barrette-1>, consulté le 12/11/2021)

(مقال)

الملخص العربي

نهج بيير ليجاريه التداولي للفكاهة

نهلة عبدالعزيز

قسم اللغة الفرنسية، كلية الالسن، جامعة سوهاج، سوهاج، مصر

الباحث المسئول: nahlaabdelaziz115@yahoo.com

ملخص البحث

يدرس هذا البحث روح الدعابة عند بيير ليجاريه من منظور تداولي (براجماتي) عن طريق تطبيق نظرية سيرل لأفعال الكلام، حيث يتم تحليل الفكاهة على أنها فعل كلام معقد يستخدم أفعالاً غير مباشرة مثل التعبيرية والتمثيلية والتوجيهية وما إلى ذلك. من ناحية أخرى ينصب التركيز على كيفية استخدام ليجاريه لأفعال الكلام الفكاهية هذه لخلق تأثيرات كوميدية وكيف يعكس ذلك نهجا تداوليا (براجماتيا) للتواصل الفكاهي، من خلال استكشاف آليات تواصلية مثل انتهاك ومخالفة التوقعات، والاستبدال الدقيق للمعنى، والغموض. البحث يُعد تأصيل لغوي تداولي حول كيفية استخدام الفكاهة من قبل بيير ليجاريه لإثارة الضحك والتفاعل مع جمهوره بطريقة مرحة وعملية.

الكلمات المفتاحية: الفكاهة - التداولي - أفعال الكلام - بيير ليجاريه